



COMPTE RENDU

CSE ordinaire 27 mars 2025

Information sur la notification du plafond d'emploi CDI Normandie

La direction nous présente la cible des effectifs pour 2025. La direction régionale est fière d'avoir obtenu de la DG le maintien des effectifs CDI entre 2024 et 2025.

La direction avait anticipé l'annonce de la suppression de 500 postes pour 2025 en réduisant les recrutements en fin d'année 2024. Cette annonce est tombée avec le gouvernement Barnier en 2024. Ce qui ouvre des possibilités de recrutements pour le début d'année 2025.

La direction avance les chiffres suivants pour les BDE : 22 entrées possibles sur celle d'avril et 70 postes ouverts dont 25 à 30 entrées sur celle de juillet. La priorité des recrutements sera donnée au réseau avec l'appréciation managériale mais dans le cadre contraint par OPERA.

Éléments sur la BDE en cours pour renforcer le CRE : 8 affectations à SER et 5 à Caen.

La CGT a été plus loin que ce qui nous a été présenté et a analysé ce qu'il s'est passé depuis 2018 dans l'établissement France Travail Normandie :

	Effectifs CDI (équivalent temps plein):	Effectifs CDD (équivalent temps plein):	Total effectifs (équivalent temps plein):
2018	2147,04	110,15	2257,19
2019	2104,14 (-42,90)	119,21 (+9,06)	2223,35 (-33,84)
2020 (covid)	2103,05 (-01,09)	172,16 (+52,95)	2275,21 (+51,86)
2021 (covid)	2069,01 (-34,04)	254,09 (+81,93)	2323,10 (+47,89)
2022	2070,28 (+1,27)	240,43 (-13,66)	2310,71 (-12,39)
2023	2058,93 (-11,35)	201,65 (-38,78)	2260,58 (-50,13)
2024	2041,61 (-17,32)	174,54 (-30,11)	2213,15 (-47,43)
Cible 2025	2045,70 (+4,09)	154 (-17,54)	2199,70 (-13,45)

Principaux enseignements :

- En 7 ans, nous avons perdu 101,34 ETPT CDI !
- Sur la même période, les effectifs globaux ont reculé de 58,19 ETPT
- La période Covid était « exceptionnelle » par le recours massif aux CDD, mais la casse des effectifs CDI a quant à elle continué.
- Après avoir servi de variable d'ajustement, la nouvelle tendance est de diminuer –aussi– le nombre de CDD.
- L'annonce de recrutements pour 2025 pouvait apparaître comme une bonne nouvelle, on se retrouve en fait devant une réduction des effectifs globaux de 13,45 ETP. C'est d'autant plus problématique dans le contexte de la mise en œuvre de France Travail, alors que les équipes sont déjà fatiguées.

A qui la faute ?

Le Projet de Loi de Finances 2025 proposé par le gouvernement Bayrou est un budget « record » avec 60 milliards d'euros d'économies. Forcément, France Travail n'y échappe pas. Retrouvez [ici](#) notre déclaration intersyndicale. CFDT-CGT-FSU pour l'appel à la grève du 1^{er} avril.

Assez de cette politique ! Toutes et tous en grève le 1^{er} avril !

Point sur les projets de France Travail

France Travail Normandie a réalisé 7 588 EDO depuis le 1^{er} janvier. A date, c'est FT qui réalise l'écrasante majorité des EDO devant les MiLo, Cap Emploi et les Conseil Départementaux (CD). Les EDO orientent principalement vers FT. Les élus **CGT** s'inquiètent de l'accroissement du nombre d'usagers dont on devient responsable de l'accompagnement avec aucun moyen supplémentaire.

Les DPA sont réalisés aussi en majorité par France Travail.

L'intensité hebdomadaire

Les élus **CGT** relayent les questions que se posent bon nombre d'agents : qui sont les DE concernés par les 15h d'activités ? Nous recevons des consignes différentes dans les sites.

La direction répond que tous les DE sont concernés sauf les parents isolés ou avec une problématique de santé, ceux-ci auraient 0 heures. La minoration (moins de 15h) concerne les situations « particulières et exceptionnelles qui entravent la personne dans ses démarches d'insertion sociale et ou professionnelle ».

XP MSA

Les agences d'Elbeuf et de Saint-Lô sont accompagnées suite à des fiches collectives d'alerte. Les agents ont exprimé leur fatigue face à la charge écrasante de la mise en place de l'expérimentation.

La **CGT** demande si l'XP continue, dans d'autres régions, nous avons pris la suspension de certains modèles. **La direction répond qu'un bilan est en cours, une visio nationale est organisée le 10 avril avec les ELD concernées pour annoncer les décisions prises**

Accompagnements des jeunes

Les orientations de FT vers la MiLo -et inversement- sont suspendues temporairement.

Suite à la consigne de retirer le suivi délégué, la direction nous annonce que depuis mi-mars les MiLo ont un SI « en ordre avec le nôtre ». La direction indique de faire remonter les anomalies.

Selon la direction, les portefeuilles AIJ et CEJ étaient « sursollicités » par rapport aux portefeuilles renforcés. La DG fait en sorte d'augmenter les orientations vers d'autres portefeuilles, quand c'est possible, vers le renforcé. Pour la **CGT** la DG essaie de gérer la pénurie. Ce n'est pas un problème d'orientation mais un problème de moyens !

Accompagnement des usagers les plus fragiles

Concernant les publics particuliers (curatelles, tutelles, ...) la direction indique renforcer la qualification sur les freins administratifs et juridiques. Mais encore ? Ces publics sont aujourd'hui totalement invisibilisés puisque répartis dans les différentes modalités sans aucun plan d'accompagnement spécifique. La **CGT** reste donc sur sa faim.

Aide pour Mayotte

Suite à l'approbation des comptes 2024 du CSE ce jour, il apparaît un reliquat sur le budget des ASC de 98 051€. Selon les règles URSSAF, nous sommes autorisés à transférer jusqu'à 10% du reliquat, soit 9 800€.

Afin de venir en aide à nos collègues de Mayotte, victimes du cyclone Chido survenu en décembre dernier, le bureau du CSE propose de transférer 5000€ soit un peu plus de 5% du reliquat. La **CGT** rejoint la proposition de la FSU, de rehausser le montant du transfert de 5% à 10% soit 9 800€. Reporté au nombre d'agents on passe d'une contribution de 2€ par agent à 4€, c'est-à-dire quasiment rien pour nous. Par contre, pouvoir aider à la hauteur de 9 800€ au lieu de 5 000€ aurait un impact.

CGT et FSU votent pour 9 800€

CFDT, CFE-CGC, FO et SNAP votent pour 5 000€

La proposition de 5 000 € est adoptée 21 voix contre 2 pour 9 800 €

Infos RH

Concours statut 2003 : la **CGT** interpelle la direction sur les dysfonctionnements informatiques qui se sont produits lors de l'épreuve de sélection et demande un recensement des collègues empêchés.

Contrôle de la recherche d'emploi : en prévision de la parution du décret sur les nouvelles sanctions, un CSE extraordinaire aura lieu le mardi 20 mai.

Réclamations CGT

Attestations Employeur de France Travail : la **CGT** pointe le problème d'AE non conformes remises aux agents qui sortent des effectifs du fait de la coche systématique en « auto-assurance » entraînant un rejet automatique.

La DR a fait remonter le problème à la DG et nous annonce qu'il est résolu.

Rouen Aubette : la **CGT** avait posé en février la question des effectifs de Rouen Aubette et fait la proposition de la titularisation des deux CDD. La direction avait répondu que rien n'était interdit. La **CGT** demande quand la direction ouvrira-t-elle les postes en BDE ?

La direction a répondu qu'un poste sera ouvert sur la prochaine BDE.

Saint-Lô : Les agents placement ont rédigé une fiche RPS collective pour exprimer leur souffrance, notamment dans le cadre de l'expérimentation MSA. Quel plan d'action a été mis en place ?

La direction indique qu'un point a été fait en CSSCT du 11 mars et transmettra les éléments en suivi de CSE.

Comités Locaux Pour l'Emploi : La **CGT** demande des retours sur les ateliers et rappelle son opposition à la participation des agents sur les ateliers des CLPE. La direction maintient le recours aux facilitateurs volontaires et formés tant qu'ils souhaiteront poursuivre les animations des CLPE.

PA60 : Au dernier CSE la direction annonçait qu'un accompagnement sur les modalités du PA60 serait réalisé avant la fin du 1^{er} trimestre 25.

La direction indique que le guide sera livré en retard début avril.

La pose des congés : Des collègues indiquent se voir refuser des congés car l'agence/l'équipe n'est pas à 50% de présentiel. La **CGT** demande sur quel texte s'appuie la direction ?

La direction se borne à répondre que le rôle du manager est d'assurer la continuité du service.

Problèmes de chauffage récurrents : la **CGT** déplore les problèmes de chauffage récurrents notamment sur le site de Coutances. Le chauffage est de nouveau en panne sur la partie neuve de l'agence.

La direction nous dit avoir pris contact avec le DAPE et qu'aucun incident n'aurait été signalé depuis 2 ans.

Don du sang : La **CGT** demande à ce que les modalités Horoquartz existantes en 2024 pour pouvoir donner son sang soient pérennisées. La direction avait indiqué que c'était en cours d'arbitrage au sein de la DSRE qu'en est-il ?

La direction indique que c'est une démarche personnelle et qu'il n'y aura pas de valorisation de temps. On a hâte de lire la prochaine communication sur l'intranet pour nous inciter à donner... sur notre temps libre.

Prestation ménage : Au précédent CSE, la FSU et la **CGT** portaient une alerte sur la baisse du nombre d'heures de ménage pour les personnels d'entretien dans plusieurs sites. La direction devait revenir vers les élus. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La direction indique que la DAFG surveille la qualité des prestations... Ce n'est pas ce qu'on a demandé, la direction peut se préparer à répondre de nouveau le mois prochain quand la **CGT** va reposer la question.

Bayeux : Les parkings sont pleins et les agents ont du mal à trouver des places pour se rendre à leur travail. Quant aux usagers, cette situation engendre du retard à leur rendez-vous et peut créer du stress des deux côtés du guichet. La **CGT** demande ce que la direction compte faire ?

La direction indique que le marquage sera refait après accord de la mairie puisque cela relève de l'espace public.

Badges : Plusieurs agents se plaignent du bruit que font les badges pour ouvrir les portes dites de sécurisation sur les sites STS. Pour les collègues dont les bureaux sont à côté de ces portes, c'est source de fatigue. La **CGT** demande à ce que le son soit désactivé.

La DR a questionné la DG sur ce sujet et attend la réponse.

Pic de pollution : Dans les cas d'alerte de pics de pollution dans les agglomérations, plusieurs agents demandent à ce que le télétravail exceptionnel soit autorisé. La **CGT** se fait le relai de cette demande exceptionnelle auprès de la direction.

La direction répond que l'accord au télétravail dispose qu'une demande de télétravail exceptionnel est possible pour les agents. Mais qu'elle ne mobilisera aucune mesure (sauf si décision des pouvoirs publics).

Canaux teams : Plusieurs canaux teams ont été créés. Certains étaient animés, notamment en réponses aux questions des agents, et depuis décembre il y a eu des modifications dans les animations des canaux. Plusieurs agents nous sollicitent car ils se retrouvent sans réponse à leurs questions. La **CGT** à ce que soit répertoriés ces canaux et à savoir ce que la direction envisage pour que les agents puissent trouver réponse.

La direction répond que les canaux seront regroupés par métier.

**Prochain CSE ordinaire le 24 avril :
n'hésitez pas à interpeler vos élus CGT pour
toute remarque et questions.**